



Assemblée générale

Distr. limitée
16 décembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 71 b) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance au peuple palestinien

**Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie,
Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce,
Guinée, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie,
Luxembourg, Malte, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne,
Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Tchéquie :**
projet de résolution

Assistance au peuple palestinien

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Andorre, Bolivie (État plurinational de), Djibouti, Gambie, Géorgie, Japon,
Macédoine du Nord, Monaco, Norvège, République de Corée, Saint-Marin,
Serbie, Soudan et Zimbabwe**

Supprimer le pays suivant de la liste des auteurs du projet de résolution :

Liban

